

Aménagement de l'espace public – Urbanisme

Territoria d'Or : Ville de Paris

Tous « Parisculteurs » pour renforcer la place de la Nature à Paris

L'initiative innovante :

Lancement de deux appels à projets sur la végétalisation du bâti et l'agriculture sur des sites publics et privés : les « parisculteurs ».

Végétalisation – agriculture urbaine – toit – mur - partenariat

Le besoin

Dans l'objectif d'atteindre les 100 ha de murs et toitures végétalisés d'ici 2020 dont un tiers en agriculture urbaine, la Ville de Paris a décidé de mobiliser les partenaires publics, para-publics et privés souhaitant participer à cette dynamique et de dynamiser les acteurs du secteur de la végétalisation et de l'agriculture urbaine en lançant deux appels à projets sur 47 sites.

Les objectifs

Mobiliser les directions de la Ville mais également les grands propriétaires fonciers à Paris pour atteindre l'objectif de 100 ha d'ici 2020. La Ville les accompagne pour mener à bien leur projet de végétalisation par la mise en concurrence de surfaces et l'analyse technique des projets proposés.

La description

Au côté de la ville de Paris, 33 acteurs publics, para-publics et privés se sont engagés dans la végétalisation du bâti parisien en signant la charte « objectif 100 ha » en janvier 2016. Ils ont proposé des sites qui ont fait l'objet d'une analyse de la DEVE en termes de faisabilité et d'attractivité pour des Parisculteurs.

La Ville de Paris a aussi proposé des sites de son propre patrimoine.

Ainsi, 47 sites, présentant une surface de près de 7 ha, ont été proposés pour des projets de végétalisation du bâti ou d'agriculture urbaine.

Vitrine et véritable démonstrateur de la capacité des propriétaires parisiens privés et publics, dont la mairie de Paris à végétaliser leur patrimoine, les « Parisculteurs » souhaitent faire émerger des propositions inventives, participatives et variées.

Un atelier a eu lieu le 8 mars réunissant des experts internationaux et des acteurs de la végétalisation et de l'agriculture urbaine autour d'une matinée débat et d'ateliers co-constructifs.

Les moyens humains et financiers

Le SSTV est mobilisé pour participer au bon déroulement de ces Parisculteurs, la mission 100 ha et la DEVE.

Un assistant à maître d'ouvrage a été désigné par la Ville de Paris après consultation pour préparer, lancer et suivre ces appels à projets. Il est constitué de 4 entreprises spécialisées dans le management de projet, la communication, la végétalisation et l'agriculture urbaine.

Pour le volet financier, la ville s'est engagée pour ses sites à les remettre en bon état au porteur de projet et à réaliser si besoin préalablement des travaux d'étanchéité, de mise en sécurité ou accessibilité.

Sur les autres sites, chaque partenaire a décidé d'apporter ou non un soutien financier en investissement ou fonctionnement, ou de faire des travaux préparatoires sur le site.

Le bilan de l'initiative innovante

Le projet est en cours. Les données actuellement disponibles :

Plus de 1000 inscrits dans le groupe linked in ; 1200 personnes sont venues visiter les sites

Plus de 3000 dossiers techniques téléchargés

Les remises des offres des candidats auront lieu le 4 juillet 2016.

Des commissions techniques réunissant gestionnaires et techniciens les analyseront cet été, avant des jurys à l'automne qui réuniront experts internationaux, propriétaires, élus.

Les premières réalisations auront lieu dès début 2017 et feront l'objet d'un suivi par la mission 100 ha.

La Ville souhaite réitérer cette démarche pour les prochains sites d'agriculture urbaine dès fin 2016.

Autres directions impliquées : de nombreuses directions de la ville de Paris sont aussi mobilisées, soit en tant que gestionnaire des équipements, soit en tant que responsable de la programmation sur le bâti, soit pour répondre à toutes les questions d'ordre juridique et financier soulevées par cette démarche.

Contact :

Camille Lamelot, Cheffe de la mission 100ha

01.71.28.52.50 camille.lamelot@paris.fr